

CNP Assurances doublement récompensée aux Trophées de l'Assurance pour son simulateur retraite 360°

CNP Assurances a remporté, ce 30 septembre, pour son simulateur retraite 360°, le prix d'argent dans la catégorie « Innovation de service » et le prix de bronze du Trophée de l'assuré dans la catégorie « Service de l'année » aux Trophées de l'Assurance 2025. Intégré à la plateforme LYFE de CNP Assurances, le simulateur fait partie de la nouvelle offre épargne salariale et retraite (ESR) destinée aux TPE/PME de CNP Assurances.

Ce service inédit permet aux épargnants de visualiser en 5 minutes le montant prévisionnel global de leur retraite, tous régimes confondus (base, complémentaire, supplémentaire)¹. Ceux-ci peuvent ainsi mieux anticiper leur avenir et mettre en place dès maintenant des actions pour améliorer leur retraite.

Lancée en septembre dernier, la nouvelle offre épargne salariale et retraite pour les TPE/PME comprend un Plan d'épargne entreprise (PEE) et un Plan d'épargne retraite unique (PERU) assurantiel. Elle permet aux chefs d'entreprises de fidéliser et motiver leurs salariés dans un cadre fiscal et social attractif. Les salariés se constituent, de leur côté, une épargne pour réaliser leurs projets de vie (PEE), préparer et profiter de leur retraite (PERU).

Une reconnaissance pour ce service à forte valeur ajoutée

Inédit sur le marché, le simulateur 360° retraite est un service 100 % digital. Il est accessible via la plateforme de services LYFE de CNP Assurances. Cette plateforme propose un bouquet de services qui aide les bénéficiaires du PER de l'offre ESR à préparer leur retraite. Cette solution est emblématique de la stratégie de services et d'innovation mise en place par CNP Assurances pour différencier ses offres et incarner sa raison d'être d'assureur et investisseur responsable et inclusif.

La connexion s'effectue via France Connect et s'appuie sur des sources d'informations publiques. Et pour minimiser les risques de phishing ou de cyber-attaques, le résultat de la simulation se fait sans transfert de document, ni d'agrégation de comptes client, ni même de stockage de données.

¹ Périmètre pris en compte : régimes obligatoires CNAV & AGIRC-ARRCO, et régimes facultatifs individuels & collectifs (PERP, PER Individuel, «Loi Madelin», PERCO, PERCOL, PERO et article 83»)

Ces deux prix des Trophées de l'assurance confirment l'engagement de CNP Assurances à innover pour simplifier l'expérience clients et améliorer la pédagogie assurantielle.

L'offre ESR est proposée et distribuée via :

- Les Conseillers Pros de La Banque Postale, en territoire et à distance,
- L'agence commerciale Epargne Salariale et Retraite de CNP Retraite. Les clients peuvent contacter les conseillers spécialisés en épargne salariale et retraite directement au 09 72 72 18 78 et/ou prendre rendez-vous sur le site <https://www.esr-cnp.fr/>

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte près de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 4^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (près de 415 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 46 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous : [in](#) [f](#) [v](#) [@](#) [X](#)

